



PSYCHOLOGUE DOULEUR

DEFINITION ET PRE-REQUIS

Introduction :

Cette fiche métier est élaborée en référence au code de déontologie des psychologues et aux textes législatifs en vigueur.

Définition :

Sous l'autorité administrative du directeur d'établissement et sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle, le psychologue conçoit, élabore et met en œuvre, de manière autonome, des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes, et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne

Pré-requis : Diplômes obligatoires pour accéder au métier

Tous les diplômes qui ouvrent à la psychologie clinique à tous les âges de la vie.

DESS/MASTER 2 en psychologie clinique, psychopathologique, gérontologie clinique, enfance/adolescence, santé, psychosomatique, cognitivo-comportementale

Expérience conseillée pour l'exercer

SPECIFICITES DANS LE METIER

Diplôme de spécialité clinique

Formation douleur fortement recommandée : D.U douleur, D.I.U douleur : psychologie et psychopathologie

Formation intéressante conseillée : D.U, D.I.U soins palliatifs

ACTIVITES PRINCIPALES

Activités cliniques :

- évaluation psychologique, diagnostique psychologique et/ou psychopathologique, orientation thérapeutique
- participation au diagnostic médical douleur et à sa prise en charge
- collaboration à l'élaboration du projet thérapeutique tant dans l'activité clinique quotidienne que dans les RCP/synthèse
- activités psychothérapeutiques

Activités institutionnelles :

- RCP/synthèse
- Bureau de pôle, réunion de service
- CME
- Clud et inter-clud
- Projet d'établissement, certification et PEP douleur
- Conseil éthique
- Réseaux douleur
- Collège des psychologues et inter-collège

Activités FIR :

- **Formation et Information :**
 - o activités d'enseignement, dont les champs de la psychologie et de la douleur
 - Institut et écoles de formation
 - Faculté des disciplines psychologiques, médicales et dont les enseignements comportent un module douleur
 - Formation intra et inter hospitalière
 - Université d'automne de la SFETD pour les psychologues
 - o Activités de formation personnelle
 - Supervision et intervision

- Travail analytique personnel
 - Formation universitaires complémentaires : D.U, D.I.U, doctorat
 - Formation technique et psychothérapeutique
 - Groupe de travail
 - Séminaire
 - Toute formation validée et spécifique à la profession
- Recherche :
- Recherche clinique individuelle ou collective
 - Contribution à la communauté scientifique douleur : rédaction d'article, poster, communication orale, participation congrès, conférence, rédaction d'ouvrage
 - Encadrement et tutorat des étudiants psychologues
 - Participation aux travaux universitaires des étudiants des disciplines médicales et paramédicales.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Equipes pluridisciplinaires et médicales pour les projets de soins
- Autres services hospitaliers
- Services sociaux, éducatifs, judiciaires juridiques (MDPH, CDAPH, tribunal, université...) pour le travail de liaison
- Groupes de pairs (analyses de pratiques, collèges de psychologues)
- Réseaux de ville et associations (CMP, CMPP, médecins généralistes, médecins spécialistes, psychiatres psychologues libéraux ...) pour le suivi des patients

SAVOIR - FAIRE REQUIS

- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Participer au diagnostic médical douleur et à sa prise en charge
- Disposer d'outils spécifiques au patient douloureux
- Organiser et animer des groupes
- Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement familial
- Rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes
- Faciliter les échanges et le lien entre les intervenants autour du patient douloureux
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel

CONNAISSANCES

Psychologie de la douleur	Psychologie clinique et pathologies	Techniques psychothérapeutiques	Psycho-somatique	Psychologie des âges de la vie	Bilan psychologique	Ethique et déontologie	Méthodologie de recherche en psychologie	Psychologie de la santé
5	4	4	4	3	3	3	3	2

1 : Connaissances générales - 2 : Connaissances détaillées - 3 : Connaissances approfondies - 4 : Connaissances très approfondies - 5 : Connaissances d'expert

Connaissances détaillées :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 et plus ans et plus.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DU METIER

- Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention
- Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle

PROXIMITE DE METIER – PASSERELLE LONGUE

Directeur d'établissement

POSSIBILITES D'INVESTISSEMENT

1. Missions transversales

- cf Activités institutionnelles
- cf Activités de formation
- équipes mobiles

2. Missions spécifiques au service

- projet de service
- participation aux projets de recherche de la structure

TEXTES DE RÉFÉRENCE : Décret du 31 janvier 1991 <http://www.legifrance.gouv.fr/> ; Circulaire du 30 avril 2012 http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35185.pdf ; Code de déontologie des psychologues (1996, 2012), ratifié par les organisations professionnelles

Commission Professionnelle Psychologue SFETD / Groupe des Psychologues du Nord Pas de Calais